



L'Essonne, Terre de Football

JOURNAL NUMÉRIQUE N°14



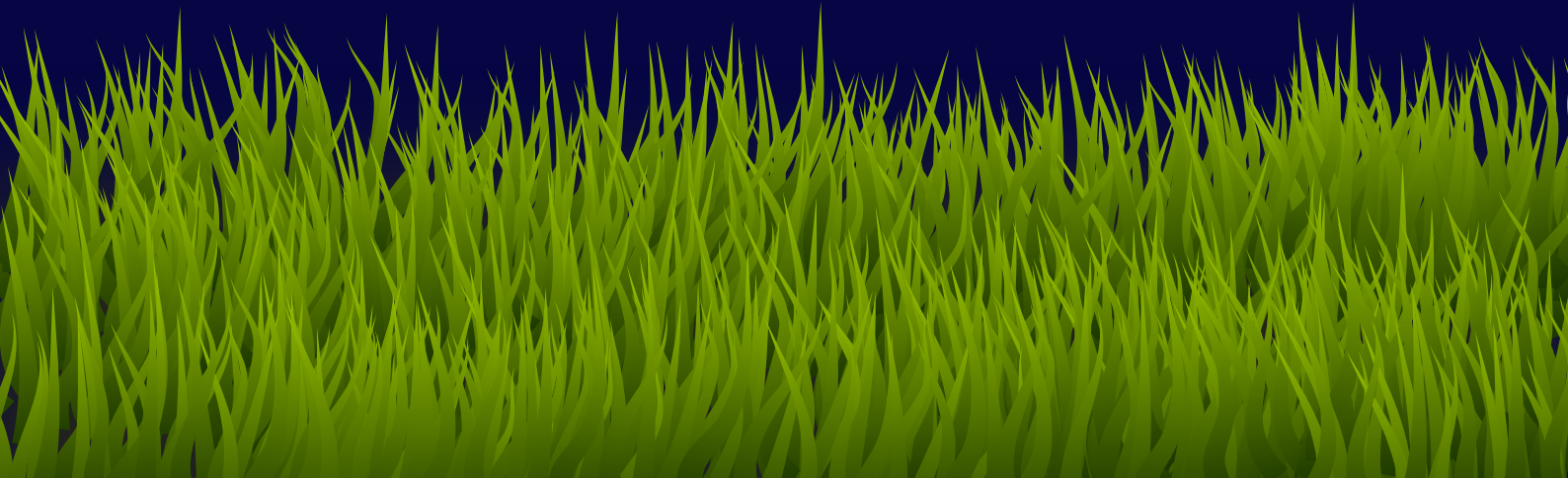
OTBALL FOOTBALL FOOTBALL FOOTBALL
UR PRO AMATEUR PRO AMATEUR PRO
OTBALL FOOTBALL FOOTBALL FOOTBALL

- 2022 -



**AVANT TOUTE CHOSE,
NOUS VOUS
SOUHAITONS UNE
BONNE ANNÉE**

2022



- SOMMAIRE -



**IL NOUS PARAISSAIT
IMPORTANT DE
COMMENCER CETTE
NOUVELLE ANNEE EN
RETRACANT LE
PARCOURS
INCROYABLE DE
L'ESALM EN CDF**



COUPE DE FRANCE

- SOMMAIRE -



**POUR FINIR, NOUS
FERONS UN POINT SUR
LA SYNTHÈSE
PROTOCOLE DE LA
REPRISE DES
COMPÉTITIONS À
COMPTER DU 3
JANVIER**



COUPE DE FRANCE



3EME TOUR

US VAIRES - ESALM : 19.09.21

L'aventure en Coupe de France pour notre club essonnien démarre au 3e tour de la compétition, le 19 septembre 2021.



C'est sur la pelouse de l'US VAIRES, pensionnaire de R3, que Linas réalise sa première victoire dans la compétition. Malgré les 3 divisions qui les séparent, l'US VAIRES ne lâche rien. Ils s'inclinent finalement à domicile au bout des 90 minutes de jeu, sur le score de 1-2.

Le score est petit, mais suffit pour la qualification. La machine Linoise est lancée, direction le tour suivant.

1-2



4EME TOUR

FC MNVDB - ESALM : 03.10.21

Pour le second tour de la compétition, les joueurs de S. Cabrelli, coach de l'équipe N3, se déplacent à l'extérieur.



MNVDB, équipe de D2 District, reçoit donc à domicile l'ESALM. Cinq divisions séparent les deux adversaires. Sur le score de 0-3, l'ESALM fait respecter la hierarchie. Les buteurs :

- A.Ngeyitala 🏆
- P.Leno 🏆
- B.Sylla 🏆

Linac - Montlhéry est qualifié pour le 5e tour de la compétition.

0 - 3



5EME TOUR

YERRES CROSNES - ESALM : 17.10.21

Les Linois continuent leur parcours sur le terrain du FC YERRES CROSNES, équipe de R2.



Une fois de plus, les joueurs de l'ESA font respecter la hiérarchie puisqu'ils s'imposent sur le score de 0-2 à l'extérieur.

À ce moment de la compétition, l'ESALM a marqué 7 buts pour seulement 1 encaissé en 3 matchs.

Les joueurs essonniers font leur bout de chemin, et se qualifient sereinement pour le tour suivant.

0 - 2



6EME TOUR

JS SURESNES - ESALM : 31.10.21

Sous une pluie battante, c'est sur la pelouse de SURESNES que les Linois vont tenter de s'imposer.



Ce 6e tour de la compétition est synonyme de finale régionale. C'est donc un match important que s'apprête à jouer chaque équipe.

JS SURESNES, équipe de R2, réalise un très gros match. Malgré leurs deux divisions d'écart, les Suresnois tiennent le score et le match se termine sur un 0-0. Place donc aux TAB.

Ali Lutumba, dernier rempart de l'ESALM, gagne son duel face au gardien adverse. Les joueurs de S. Cabrelli remportent le match sur le score de 8-9 aux TAB.

Avec l'élimination du FC Fleury 91, l'ESALM est désormais la seule équipe essonnienne encore en lice dans la compétition.

8 - 9 TAB



7EME TOUR

ESALM - USL DUNKERQUE : 13.11.21

Très gros tirage pour les Sang&Or qui recevront DUNKERQUE, équipe de Ligue 2 BKT à domicile !

L'ESALM n'en est pas à son coup d'essai face aux grosses équipes. En 2020 déjà, elle avait affronté le PSG en 32e de finale de la compétition. À l'époque, le PSG s'était imposé 6-0. Désormais c'est une Ligue 2 qui s'offre à nos joueurs essonniers. Ils jouent à domicile, portés par les chants de leurs supporters. Après une première mi-temps sans encaisser de but, Linas - Montlhéry a rempli une partie du contrat. Les joueurs de S. CABRELLI reviennent sur le terrain avec l'envie de faire chuter cette équipe de Dunkerque.

Malgré les 3 divisions qui séparent les deux équipes, L'ESALM tient le nul jusqu'à la fin du temps réglementaire. C'est à ce moment là que T. Bouvil (retenez bien ce nom) décide de s'illustrer. Il délivre le stade Paul Desgouillons en inscrivant un but à la 91e minute !

Direction le 8e tour !

1 - 0



8EME TOUR

ESALM - FC EVREUX 27 : 27.11.21

Seulement deux semaines après avoir éliminé une Ligue 2, les joueurs de l'ESALM affrontent à domicile une équipe de N3.



Certes, après avoir éliminé l'USL DUNKERQUE au tour précédent, les joueurs de l'ESALM sont favoris sur le papier face à une équipe de même niveau : N3. Cependant, comme le rappelle M. BERTANSETTI président du club, "il faut rester concentré car ce match sera plus difficile que celui contre DUNKERQUE. Au tour précédent nous avons tout à gagner, aujourd'hui on a tout à perdre, il ne faut pas sous estimer l'adversaire, ce n'est pas le caractère de notre équipe". Les Linois débutent mal la rencontre en encaissant un but lors de la première période. Le retour des vestiaires est une fois de plus prolifique, et c'est T. Bouvil (on vous avait dit de vous rappelez de lui) qui délivre (encore) le stade Paul Desgouillons à la 77e minute. Le score évolue à 1-1, direction les TAB.

Ali Lutumba sort un tir Ébroïcien, et T. Bouvil inscrit le tir au but décisif. Direction les 32e de finale !

5 - 4 TAB



32EME DE FINALE

ESALM - ANGERS SCO : 19.12.21

Après avoir sorti EVREUX, l'ESALM atteint les 32e de finale, aussi bien qu'en 2020.

Après DUNKERQUE, les Linois tirent une seconde équipe professionnelle lors des 32e de finale. Comme souhaité, c'est une Ligue 1, élite du football français. C'est donc le SCO ANGERS qui se déplacera sur le terrain de Linas - Montlhéry.

Il y'a des jours où tout nous réussit. On ne sait pas vraiment pourquoi, mais on sent que tout est possible. Ce 19 décembre 2021, c'est P. Leno, attaquant de l'ESALM, qui à survolé le match. Auteur d'un doublé en l'espace de 15 minutes (9e et 24e) il qualifie les Linois en 16e de finale de la compétition, puisque le SCO ne reviendra pas au score. ANGERS ne marquera pas un seul but. En manque de réussite face à un gardien et des défenseurs en feu, les Angevins sont éliminés.

Direction les 16e de finale, une qualification historique pour le club!

2 - 0



16EME DE FINALE

ESALM - AMIENS SC : 02.01.22

Commencer la nouvelle année par un 16e de finale... Que rêver de mieux ?

Petit rappel, à ce stade de la compétition, l'ESALM à éliminé une équipe de Ligue 2 (USL DUNKERQUE) et une Ligue 1 (ANGERS SCO). Leur parcours est DÉJÀ incroyable. C'est de nouveau une Ligue 2, AMIENS SC (3 divisions de plus) qui s'apprête à sortir les armes face à des Linois désormais redoutés.

Après une première période sans but d'un côté comme de l'autre, les équipes rentrent aux vestiaires. La seconde mi-temps débute très mal pour nos joueurs essonniens qui encaissent trois buts en l'espace de 5 minutes (48e, 50e, 53e).

Mais les joueurs de S. CABRELLI n'abandonnent jamais. Preuve en image, T. Bouvil marque un but à la 64e, la remontada est lancée. Il récidive à la 70e minute. Le score est de 3-2. B. Sylla trouve la lucarne du gardien Amiénois à la 92e minute. EXPLOSION du stade !

Mais le temps réglementaire est terminé et les joueurs doivent laisser place à la cruelle séance des TAB.



C'est AMIENS SC qui s'impose après deux tirs aux buts manqués par les Linois, le dernier par T. Bouvil (on ne lui en veut pas).

L'ESALM s'incline à domicile aux TAB : 3-4.

C'est la fin d'un parcours MA-GIQUE pour nos Sang&Or essonnien. Ils ont fait rêver leurs supporters et toute l'Essonne durant 8 tours de compétition. Ils sont entrés dans l'histoire du club en atteignant les 16e de finale.

Félicitation à tous les joueurs, le coach S. CABRELLI, le Président M. BERTANSETTI et l'ensemble du staff et des bénévoles du club de l'ESA Linas - Montlhéry pour cet exploit.

Rendez-vous la saison prochaine, pour une fois de plus nous faire vibrer dans la coupe de tous les possibles !

Crédits photos : [Facebook ESALM](#)



SYNTHESE DU PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



SYNTHESE DU PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



Applicable au 03 Janvier 2022

Préconisations fédérales tirées de l'application du Décret n° 2021-1957 du 31 décembre 2021

SYNTHESE DU PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



SYNTHESE PROTOCOLE COMPETITIONS REGIONALES

Définition du PASS SANITAIRE

La présentation du Pass Sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes majeures et pour les mineurs de 12 à 17 ans comme prévu dans la loi.

Pour que le **PASS SANITAIRE** soit valide lors du contrôle, il y a 3 possibilités :

- ⇒ Soit présenter un schéma vaccinal complet ;
- ⇒ Soit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h (avant le contrôle d'avant match) ;
- ⇒ Soit présenter un certificat de rétablissement de la covid-19.

Le contrôle du « Pass sanitaire » se fait en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

SYNTHESE DU PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



SYNTHESE PROTOCOLE COMPETITIONS REGIONALES

Désignation d'un référent Covid (Il est conseillé d'avoir une « Equipe Covid ».)

Un membre de cette « équipe Covid » doit être présent à chaque entraînement ou match à domicile de son club.

Les missions principales du « Référent covid ou membre de l'équipe Covid » sont de :

1. Coordonner la mise en œuvre du dispositif sanitaire et en assurer le pilotage opérationnel
2. Informer et sensibiliser les joueurs et le personnel encadrant aux mesures sanitaires contre la propagation du virus pour l'organisation des rencontres.
3. Vérifier les Pass sanitaires pour tous les licenciés accédant au stade à partir du moment où ce dernier a fait l'objet d'un classement ERP.

Un registre sera tenu au sein du club indiquant la date, l'horaire et le nom de la personne de l'équipe Covid qui a la charge de la vérification.

SYNTHESE DU PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



SYNTHESE PROTOCOLE COMPETITIONS REGIONALES

Respect des gestes barrières

L'application des gestes barrières, constituant la mesure la plus efficace pour lutter contre la propagation du virus, **doit être respectée en tout lieu et à tout moment.**

Protection renforcée des acteurs du jeu

L'objectif premier est que chaque rencontre se déroule et arrive à son terme dans de bonnes conditions. **La zone vestiaire ne doit être accessible qu'aux seules personnes ayant une fonction essentielle.**

Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour toute personne souhaitant entrer dans un équipement sportif couvert ou de plein air. Il est formellement interdit de le retirer même momentanément, excepté au moment de la pratique sportive et de son encadrement effectif.

Vestiaires des équipes et arbitres

Seules les personnes ayant une mission essentielle à l'organisation de la rencontre et munies du pass sanitaire **doivent pouvoir accéder à la Zone Vestiaires.**

SYNTHESE DU PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



SYNTHESE PROTOCOLE COMPETITIONS REGIONALES

Ramasseurs de balle et animations = A Proscrire

Accueil du Public

L'accueil du public est autorisé sous conditions :

- Port du masque obligatoire ;
- Les spectateurs doivent être assis en tribune, et le cas échéant peuvent être debout autour de la main courante, dans le respect des distanciations physiques à raison de 1m (possibilité pour les Préfets d'interdire la présence de spectateurs debout) ;
- Présentation du pass sanitaire pour les équipements classés en ERP (à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs venant assister à la rencontre de football) ;
- Jauge de 5000 personnes en extérieur, et 2 000 personnes en intérieur, dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'arrêté d'ouverture au public (AOP).

Buvettes - restauration

Les buvettes doivent être fermées et les restaurations interdites.

SYNTHESE DU PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



SYNTHESE PROTOCOLE COMPETITIONS REGIONALES

Règles à observer en cas de Virus circulant dans un club

A partir de 4 nouveaux joueurs ou joueuses isolés sur 7 jours glissants, le virus est circulant dans le club.

L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff.

Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et la comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.

Saisine de la commission d'organisation et forfaits

La commission d'organisation en charge de la compétition concernée est chargée de se positionner sur les reports de match selon les circonstances ci-après, après avis des instances médicales.

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

⇒ Alerter immédiatement la Ligue ou le District par courriel (en fonction du niveau où évolue l'équipe)

⇒ Fournir l'attestation ARS sur la situation.

SYNTHESE DU PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



SYNTHESE PROTOCOLE COMPETITIONS REGIONALES

Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée

- A partir de 4 nouveaux cas positifs (Futsal: 3) de joueuses/joueurs sur 7 jours glissants
- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. Précision : la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club.

Pour les coupes nationales, et notamment leurs phases régionales, compte tenu du calendrier, aucun report de rencontre ne sera admis. Si la rencontre ne peut se jouer du fait de l'isolement de certains joueurs ou de l'équipe, le club est retiré de la compétition.

SYNTHESE DU PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



SYNTHESE PROTOCOLE COMPETITIONS REGIONALES

Tout membre du groupe sportif qui développe des symptômes indiquant une infection potentielle à la Covid-19 doit être isolé du reste du groupe et réaliser immédiatement un test antigénique et s'il est positif, confirmer par un test PCR.

CE TEST EST POSITIF

CE TEST EST NEGATIF

POSITIF	
AVEC UN SCHEMA VACCINAL COMPLET	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 7 jours dans le cas contraire
AVEC UN SCHEMA VACCINAL INCOMPLET	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 10 jours dans le cas contraire

Ce joueur peut sortir de l'isolement après avis médical

SYNTHESE DU PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES



SYNTHESE PROTOCOLE COMPETITIONS REGIONALES

GESTION DES CAS CONTACTS



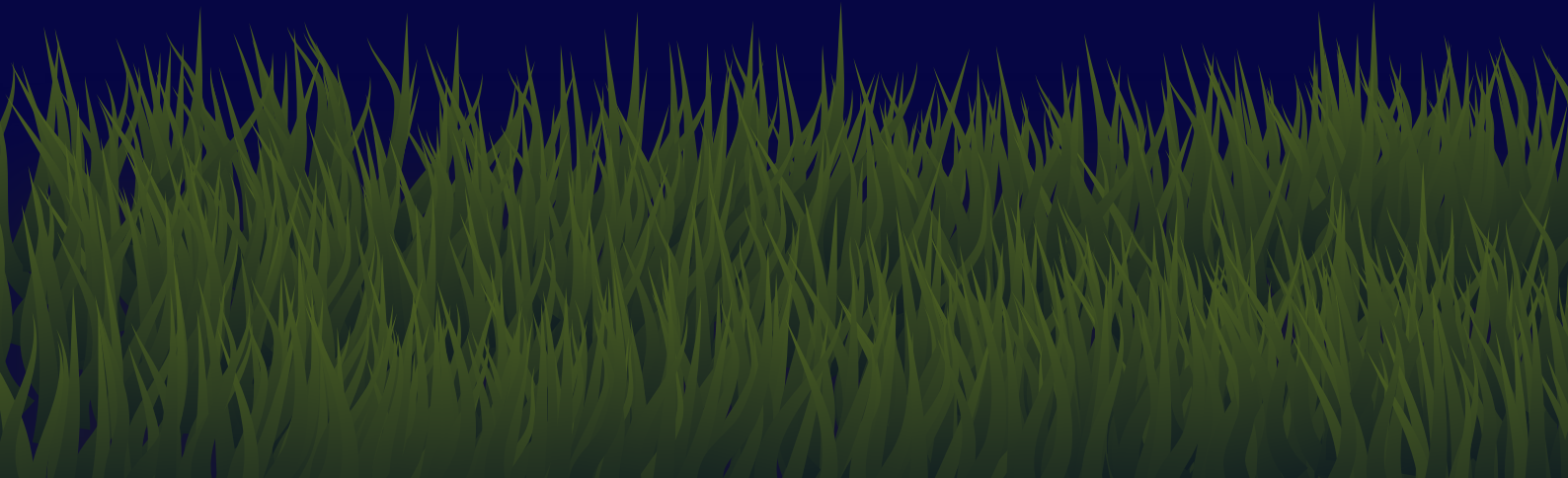
Assignment. The
Agreement, or delegation
the prior written consent



Procès Verbaux

Les derniers PV

Tous les PV



Coordonnées

 52 Rue du Mesnil, 91220 Brétigny-sur-Orge

 01.60.84.71.63  01.60.84.65.74

 secretariat@essonne.fff.fr

Contact membres du District

